Réf. Farde e-Assemblées : 2438585

N° OJ : 18

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/12/2021

Objet : Fondation d'utilité publique "KickCancer".- Subside : 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/32101 du budget ordinaire de 2021;

Considérant que la Fondation d'Utilité Publique KickCancer demande un subside de 5.000,00 EUR pour les frais d'organisation de la course RUN TO KICK;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique : Un subside de 5.000,00 EUR sur l'article 76201/32101 du budget ordinaire de 2021, est octroyé au profit de la Fondation d'Utilité Publique KickCancer

Annexes :